



Conseil général

Extrait
Du procès-verbal de la séance ordinaire
Du Conseil général de Pailly
Point 7 de l'ordre du jour
Du 30 novembre 2021

Présidence : Monsieur Cédric Perrin

.....

Réuni en séance ordinaire le 30 novembre 2021, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis no 2 – **Budget de la caisse communale pour l'année 2022**, dont le total des **charges** s'élève à **CHF 2'951'188.00** et le total des **revenus** à **CHF 2'957'012.00**. Le résultat montre un **excédent des revenus de CHF 5'824.00**.

Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis no 2.

Au vote, à l'unanimité, **le Conseil décide d'adopter le Budget 2022** tel qu'il est présenté.

Ainsi délibéré en séance, le 30 novembre 2021.

Le président :

Cédric Perrin



La secrétaire :

Crystelle Echenard